

# **Pourquoi le CHU de Nîmes interdit-il à ses employés de parler à l'extérieur des morts du coronavirus ?**

écrit par Christine Tasin | 26 mars 2020



Nîmes, le 19 mars 2020

**Direction Générale**

Directeur Général  
**M. Nicolas BEST**

Directeur Général Adjoint  
**M. Eric DUPEYRON**

Secrétariat :  
Tél. : 04.66.68.30.01  
Fax : 04.66.68.34.00  
direction.generale@chu-nimes.fr

N/Réf. : ED/MR 2020\_014

**Note de service aux personnels n° 2020\_014**

**Décès causé par virus COVID 19**

En cas de décès d'un patient causé par le virus COVID 19, le directeur de garde doit être **informé immédiatement**.

Il est formellement **interdit de communiquer** à ce sujet à l'extérieur du CHU de Nîmes.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Le Directeur Général

Nicolas BEST

Le Président  
de la Commission Médicale d'Établissement

Pr Jean-Emmanuel de LA COUSSAYE

Je ne sache pas qu'il y ait eu jamais une note de service de ce genre pour les malades décédés à l'hôpital de tout autre chose que du coronavirus



Nîmes, le 19 mars 2020

**Direction Générale**

Directeur Général  
**M. Nicolas BEST**

Directeur Général Adjoint  
**M. Eric DUPEYRON**

Secrétariat :  
Tél. : 04.66.68.30.01  
Fax : 04.66.68.34.00  
direction.generale@chu-nimes.fr

N/Réf. : ED/MR 2020\_014

**Note de service aux personnels n° 2020\_014**

**Décès causé par virus COVID 19**

En cas de décès d'un patient causé par le virus COVID 19, le directeur de garde doit être **informé immédiatement**.

Il est formellement **interdit de communiquer** à ce sujet à l'extérieur du CHU de Nîmes.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Le Directeur Général

Nicolas BEST

Le Président  
de la Commission Médicale d'Établissement

  
Pr Jean-Emmanuel de LA COUSSAYE

.

**Comment comprendre et interpréter cette note de service ?**  
(En-dehors du fait que, forcément, elle allait un jour ou l'autre être communiquée à autrui et se retrouver sur les réseaux sociaux et qu'il fallait être idiot pour ne pas s'en douter ? ).

.

Les choses sont simples.

– Soit à Nîmes il y a beaucoup de morts (pourquoi ? ) et la direction a peur que la réputation de l'hôpital n'en prenne un coup... Il doit y avoir beaucoup de cas à Nîmes et sa région puisque de nombreux soignants sont touchés par la maladie... Mais pourquoi ne faudrait-il pas en parler ? De peur de se faire reprocher de ne pas utiliser la chloroquine chère au Professeur Rouault ? L'article ci-dessous date de quelques jours après la mise en garde du directeur.

<https://www.objectifgard.com/2020/03/24/coronavirus-une-trentaine-de-soignants-du-chu-confines-chez-eux/>

-Soit au niveau national, ils sont décidé de ne compter que les morts à l'hôpital et ont décidé de truander les chiffres en n'en avouant qu'une partie, d'où la nécessité d'imposer une certaine opacité aux employés ? Pourtant tous les soirs le croque-mort Salomon vient annoncer le nombre de touchés, le nombre de morts... Que signifie ce chiffre ? Que veulent nous dire ou nous taire nos gouvernants ? Qu'y-a-t-il à cacher, à part l'impéritie de nos gouvernants qui interdisent l'utilisation de la chloroquine malgré le nombre de morts qui augmentent ?

.

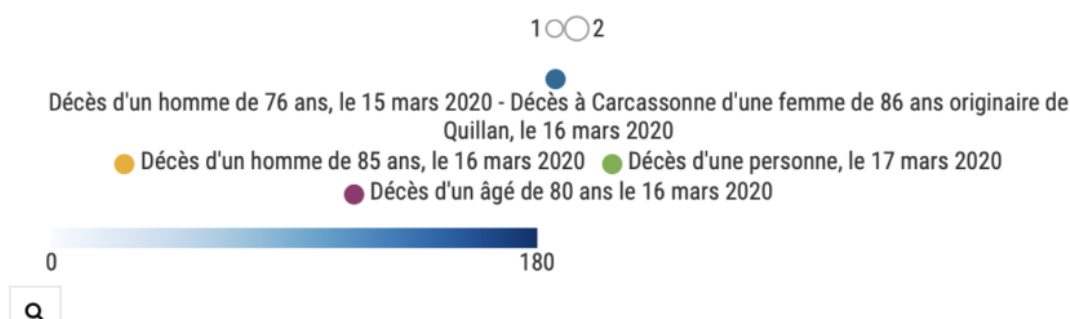
**Question idiote : pourquoi, sur le relevé des décès ci-dessous, connaît-on l'âge et le sexe des gens décédés sauf**

**pour une qualifiée de « personne » ?** Que veut-on cacher ? Une mort bien plus jeune que la moyenne et donc bien plus inquiétante ? Cette personne est décédée le 17 mars, et la note de service date du 19... Un problème national ou local...

## Répartition des cas confirmés de patients infectés par le coronavirus

Occitanie le 19 mars 2020 à 22h

Survolez la carte avec votre souris pour voir le nombre de cas



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gard/nimes/coronavirus-chu-nimes-lance-appel-au-civisme-ne-pas-engorger-standard-du-centre-15-1801268.html>

Dans le même ordre d'idée, que penser de cette note de péteux, incapables d'assumer qu'ils donnent des masques aux soignants... qui ne les protégeront pas et qui ne sont pas capables de l'assumer ? Et qui s'en fichent, la seule chose qui compte est que les dits soignants, s'ils sont contaminés, ne viennent pas demander des comptes, ni eux ni leurs familles. A dégueuler.



Conseil Départemental  
de la Ville de Paris  
de l'Ordre des Médecins

#### DECHARGE DE RESPONSABILITE

Afin de répondre aux exigences impérieuses de santé publique du fait de l'épidémie de COVID 19, le Conseil Départemental de la ville de Paris de l'Ordre des Médecins vous délivre le présent masque pour répondre à la pénurie.

**Votre attention est expressément et spécialement attirée sur le fait que ce masque a atteint une date de péremption depuis septembre 2013 et que son usage doit donc être effectué sous votre responsabilité exclusive et en cas d'extrême nécessité.**

En signant le présent document, vous reconnaissez, en votre qualité de professionnel de santé, être entièrement éclairé sur l'existence de cette date de péremption, et apprécier en conscience avant tout usage du masque, les risques susceptibles d'être encourus pour vous-même ou pour autrui et décharger en conséquence de toute responsabilité civile, pénale, administrative, ordinale ou de toute autre nature, le Conseil Départemental de la Ville de Paris de l'Ordre des Médecins et l'un quelconque de ses membre, représentant et salarié du fait de la remise et l'usage de ce masque.

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Ville de Paris, ses représentant, membre et salarié déclinent toute responsabilité, qu'elle qu'en soit la nature, et à l'égard de quiconque, du fait de la remise et de l'usage du masque ainsi délivré.

Fait à Paris en deux exemplaires le

Docteur

Le Conseil Départemental de la Ville de Paris de l'Ordre des Médecins



.

Quant aux mensonges de Véran et compagnie sur les masques...

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/occitanie/coronavirus-nous-sommes-seuls-situation-est-absolument-intenable-cri-detresse-directeur-ehpad-1803230.html>